



**Syndicat National FO des Finances Publiques**  
**SECTION DE LA MOSELLE**

**Compte-rendu du CTL du 28/11/2017**

**Il faut tout éradiquer: les espèces, le papier ect ... et le service public dans tout ça ?**

**FO a souligné en début de réunion le manque de moyens** auquel l'administration a répondu par une proposition de modification des règles de mutations (voir la déclaration liminaire FO en annexe) et a évoqué **la situation de la Trésorerie d'Algrange** qui a subi une nouvelle agression par un usager qui a fracassé la porte d'entrée.

**I – PONTS NATURELS pour 2018**

L'administration a proposé de retenir les 3 jours suivants :

- vendredi 11 mai 2018
- vendredi 2 novembre 2018
- lundi 24 décembre 2018.

**FO s'est abstenu.**

**II – PRESENTATION DE L'EXPERIMENTATION DE LA CAISSE SANS NUMERAIRE**

Le bilan « positif » de cette expérimentation, menée dans 18 directions départementales, s'inscrivant dans la mise en œuvre du plan de gestion des caisses et d'optimisation des circuits d'espèces en vue de réduire l'utilisation des espèces dans les directions locales (circulaire du 8 avril 2015) a conduit la DDFIP de la Moselle à déposer sa candidature pour 3 sites, dans le cadre de l'élargissement de ce dispositif :

- La paierie départementale avec une caisse de « déport » : caisse de la direction,
- le centre des finances publiques de Fontoy, avec une caisse de « déport » : CFP de Hayange,
- le centre des finances publiques de Vigy avec une caisse de « déport » : CFP de Maizières les Metz.

« Il faut promouvoir des solutions alternatives au numéraire et les agents doivent faire preuve de pédagogie au guichet pour convaincre les récalcitrants » dixit la Direction.

**FO a mis en évidence les difficultés à venir, en particulier sur la Trésorerie de Fontoy** avec les versements des régisseurs, aucune régie n'a de compte DFT (dépôt de fonds au Trésor) et le mécontentement des usagers (à titre d'exemple 100 000 factures d'eau émises par an d'où l'affluence à la caisse).

**En réponse aux interventions, la Direction a précisé que l'expérimentation sur le site de Fontoy sera décalée en 2019.** Le site Hayange étant déjà saturé en terme d'accueil, la Direction va piloter un groupe de travail pour mener une étude pour « fluidifier l'accueil »

On est demandeur du fluide magique !!!!

**Pour FO, le problème est lié au manque d'effectif.**

**FO a voté « contre »** cette expérimentation car d'une part c'est une vision technocratique de la gestion des encaisses en espèces et d'autre part une source supplémentaire de tension à l'accueil. **Enfin, se pose le problème de l'égalité des usagers et notamment de la population la plus défavorisée (interdits bancaires et secours d'urgence) à qui l'on demandera de se déplacer dans un autre centre.**

### **III- COMPTE RENDU DE LA CAMPAGNE IR 2017**

L'accueil physique pendant toute la période de campagne « papier » et « internet » a baissé de 12,1 % par rapport à 2016. En Moselle la part des déclarants en ligne est de 51,6 % (soit + 16,2 % par rapport à 2016).

**FO a précisé qu'avec l'objectif affiché pour 2019 du « full démat »,il reste environ 47 % de contribuables à convaincre et non des plus faciles pour éradiquer le papier .**

FO a rappelé que si la campagne s'est bien passée, selon la direction, cela s'est fait aussi grâce à l'intervention d'autres services, division des particuliers et PCR (Pôle de Contrôle des Revenus du Patrimoine).

**FO a également souligné le gâchis généré par la 2ème déclaration à remplir « 2042 RIC1 » pour les réductions et crédits d'impôt et ce même avec 1 seul don aux œuvres .**

De nouvelles formations seront assurées pour la mise en place du PAS (Prélèvement A la Source) au 01/01/ 2019.

Dans le dédale des e (e-formation, e-contact ...),ouf, **il reste la brochure pratique IR papier, documentation indispensable pour les agents.**

Enfin l'accueil rue des Clercs sera revu une fois de plus avant la prochaine campagne !

### **IV- SDE (Service Départemental de l'Enregistrement) Module HORAIRES VARIABLES**

Suite à sa création au 01/09/2017, les agents ont choisi le module 2 avec un début de plage fixe à 7h15 et une fin à 18h45.

### **V-Participation de la DDFIP 57 aux MSAP (Maisons de Services Au Public)**

**Ou pour FO, comment faire appel à la sous-traitance suite aux suppressions d'emplois et fermetures de postes et sites ?**

Cette expérimentation sera mise en place à compter du 01/02/2018 avec 2 niveaux :

Niveau 1 => information donnée par un animateur de la MSAP formé par la DDFIP pour donner des renseignements très généraux

Niveau 2 => permanences dans les locaux de la MSAP par un agent de la DGFIP (dispositif mis en place à la MSAP d'Albestroff).

En Moselle à ce jour :

→ 8 MSAP sont gérées par la Poste

Albestroff-Delme-Ennery-Kédange/Canner-Dabo-Abreschviller-Lorquin-Volmunster

→ 1 MSAP est gérée par une collectivité locale

Morhange

**Ce n'est qu'un début et d'autres vont voir le jour après la mort annoncée de nos trésoreries (Ars/Moselle, Sierck Les Bains...)**

**La DDFIP Moselle pas à court d'idée va expérimenter en 2018 un dispositif novateur UNIQUE en France, un partenariat avec la Poste .**

Dans cette fiche de présentation la Direction reconnaît textuellement ce que FO dénonce, à savoir, les difficultés de la dématérialisation obligatoire.

*« Le développement accéléré de la dématérialisation avec l'obligation pour tous les contribuables de souscrire leur déclaration en ligne à compter de 2019, peut mettre en difficulté une frange de la population isolée géographiquement et mal préparée à l'utilisation de l'outil. »*

Les facteurs munis de tablettes deviendront pour le compte de la DDFIP 57 des référents de proximité, mandatés pour aider les contribuables dans leurs démarches fiscales sur le site « [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr) » dans les zones rurales.

**En réponse aux interrogations FO sur la déontologie** et des possibles conflits d'intérêt, la Direction y veillera de près.

Enfin la contribution de la Poste dans l'éradication du papier sera gratuite tant pour la DDFIP que pour l'utilisateur.

**Un dossier plein d'avenir pour la DDFIP Moselle !!! A suivre**

### **V-Travail à distance dans les SIE**

Encore un grand moment dans le feuillet toujours en marche !!!.

Mis en place depuis le 15/09/2017 avant la fusion des SIE /Metz au 01/01/2018.

Les **SIE de Sarreguemines et Sarrebourg (SIE distants)** ont pris respectivement en charge le traitement des AVISIR (documents du Centre de Formalités des Entreprises) de **Metz-Centre et Château-Salins d'une part, et de Metz-Ouest d'autre part (SIE gestionnaires)**.

**FO a soulevé les difficultés suivantes :**

- ralentissement des créations de dossiers
- problème de mise à jour et d'affectation des locaux
- complexification et lourdeur du système
- pas de suivi du retour des SIE distants
- flou du dispositif et qualitatif zéro

**Là encore la réponse de la Direction aux difficultés rencontrées au lieu de l'allègement des charges escompté a été : le dispositif doit fonctionner dans la fluidité.**

Une expertise sera faite pour s'engager ou pas dans ce dispositif.

**Enfin FO a redit son opposition au télé-travail et au travail à distance.**

Ces formes de travail nouvelles ne peuvent être que la seule alternative à des situations particulières de handicap et ou de trajets domicile /travail très importants.

### **VI- QUESTIONS DIVERSES :**

- Accueil Téléphonique

**FO a demandé des précisions sur les modalités** d'alignement des horaires de l'accueil téléphonique sur l'accueil physique à compter du 01/10/2017 notamment sur le site de Sarrebourg. Réponse :Patience, compte-tenu du chantier des restructurations/Metz.

- RF de Sarreguemines

Suite à sa suppression au 01/01/2018, la Direction a apporté les éléments suivants :

La création d'une antenne infra-départementale du SAR (Service d'Appui au Réseau) à Sarreguemines est envisagée. Le dimensionnement du SAR sera intégré dans le dossier Emplois 2018 (CTL convoqué le18/12/2017)

La Direction tient à préserver les compétences sur Sarreguemines.